L'ABEILLE.

JOURNAL DE FAMILLE, D'ENTRETIEN

PAR BELLETT, MAUNE & CIE.

N. 137, RUE CONSTANTINE.

EN SPAL QUOTIDIEN — 8 Cts. — 3 Cts. — 3 Cts. — Prix du Journal

TOUS LES JOURS PAR ANNÉE, 8 Cts. — Prix du Journal

NOUVELLE-ORLEANS:

MARDI MATIN, 20 AVRIL 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

Nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs la déclaration de principes qu'il vient de publier le nouveau Président JOHN TYLER.

On verra, par ce document, que nous n'avons rien avancé sur nos opinions qui ne fut vrai.

ADRESSE DU PRESIDENT TYLER AU PEUPLE DES ETATS-UNIS.

Concitoyens, vous avez appris, avant mon arrivée au siège du gouvernement, par mia pénible communication aux principaux fonctionnaires des divers départements la mort si prématurée et si regrettable de WILLIAM HENRY HARRISON, ex-président des Etats-Unis. Vous lui avez accordé vos suffrages pour la plus haute place qu'il soit en votre pouvoir de conférer, et vous l'avez choisi comme un instrument apte à pourvoir aux erreurs et réparer les fautes qui se sont manifestées de temps à autre dans la marche du gouvernement. A peine avait-il mis la main à cette oeuvre gigantesque, qu'il nous a été enlevé par la Providence, et, d'après les dispositions de la Constitution, les soins et les efforts nécessaires pour accomplir cette tâche importante retombent sur moi. Cet événement a mis à exécution le notre constitution à une nouvelle épreuve. Pour la première fois dans notre histoire le Vice-président en a été investi, par suite d'un événement prévu par la Constitution, des fonctions Présidentielles. L'esprit de faction qui est directement opposé à l'esprit de patriotisme, peut trouver dans cette circonstance de quoi attaquer mon administration. En pensant dans des circonstances si antérieures et si soudaines, la bonne responsabilité des affaires publiques, je m'en repose surtout sur l'intelligence et le patriotisme du peuple. Mia plus fervente prière sera toujours adressée à DIEU tout puissant qui m'a appelé à remplir la place de magistrat chef de cette confédération fondée sur ces deux principes essentiels: le principe de cette constitution a que j'ai pour de "protéger, de préserver et de défendre."

Privé par des circonstances particulières qui m'ont porté à la Présidence de l'occasion hautement officielle du premier magistrat de l'état de une adresse d'inauguration une exposé d'un des principes qui vont diriger son administration, je crois devoir à ses mêmes et à vous de publier sommairement les doctrines que mon administration tendra à faire prévaloir. Relativement aux nations étrangères, le fond de ma politique serai: "rendre justice à tous et ne souffrir l'injustice de personne." Je n'ai pas l'intention de solliciter des relations avec vous tous, je considère comme une le premier de mes devoirs de m'assurer que l'honneur national ne reçoive aucune tache. Dans ce but la condition de nos moyens de défense sera l'objet de notre anxieuse sollicitude.

L'armée qui, dans d'autres temps, n'a d'illustrée et la marine, jusqu'à ce dernier temps, n'a rien fait, qui à conservé d'une ancienne renommée le pavillon Américain dans toutes les mers du globe, l'armée et la marine doivent être mises sur un bon pied.

En présence de ce fait, bien prouvé par l'histoire, que la tendance de toutes les institutions humaines est de concentrer le pouvoir dans une main, ou un corps, ce qui jusqu'ici est arrivé, il est, je pense, de mon devoir de la plus haute importance qu'une complète séparation soit effectuée entre le "trésor et le peuple." N'importe où et comment les deniers publics seront déposés, aussi longtemps que le Président aura le pouvoir de nommer et de destituer à son gré des agents chargés pour garder ces trésors, aussi longtemps dans un chef de l'état et de la nation est réellement le trésorier. Un changement radical et permanent doit donc être effectué. Le patriotisme se rattachant à la Présidence, déjà considérée avec jalousie constamment. Cet accroissement de chaîne à autrement ceux de la population jusqu'à ce qu'il y ait réellement une armée de fonctionnaires. Le Président aura agents chargés pour garder ces trésors, aussi longtemps que